



**DOSSIER DE CANDIDATURE
DU PRIX RIAUDO 2024**

Nom de l'association: _____

Siret: _____

Date de création: _____

Adresse:

Nom et fonction du représentant:

Téléphone (ligne directe): _____

Mail: _____

Le prix Sandrine Riaudo, c'est quoi ?

Créé en Janvier 2009, par le Conseil de la CPAM de la Haute-Garonne avec le soutien de Josette RIAUDO (la maman de Sandrine), **ce prix récompense la ou les actions d'une ou plusieurs associations, en faveur des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.**

Ce prix s'inscrit dans la politique « handicap » initiée par le Conseil de la CPAM de la Haute-Garonne.

A ce titre, la CPAM mène des actions en faveur des personnes fragilisées du fait de la maladie ou du handicap (aides aux personnes et aux associations).



**DOSSIER DE CANDIDATURE
DU PRIX RIAUDO 2024**

Les objectifs de l'association _____

.....
.....
.....

Les missions principales _____

.....
.....
.....

Les actions _____

.....
.....
.....

Les ressources (humaines, matérielles...) _____

.....
.....
.....

Le mode de fonctionnement _____

.....
.....
.....



**DOSSIER DE CANDIDATURE
DU PRIX RIAUDO 2024**

Cible(s)(publicvisé) _____

.....
.....
.....

Périmètre géographique d'actions _____

.....

Quels sont vos futures perspectives de développement ? Projets ...?

.....
.....
.....

Avez-vous des partenariats avec d'autres structures ? Si oui, citez en quelques-uns. Expliquez en deux phrases le plus important, son rôle et les rapports entretenus.

.....
.....
.....
.....

Vos actions sont-elles innovantes ? Si oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Objectifs atteints au cours de l'année n-1 (Quantitatifs (chiffrage), qualitatifs (analyse))

.....
.....
.....
.....
.....



**DOSSIER DE CANDIDATURE
DU PRIX RIAUDO 2024**

Menez-vous une politique de communication ? Si oui, laquelle ? _____

.....
.....
.....
.....
.....

Convaincre (+ remplir les tableaux en annexe sur le budget)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous un logo, un dépliant de présentation de l'association, un rapport d'activité ainsi que des photographies illustratives ? Si oui, merci de nous le/les transmettre.

.....

**Merci de nous retourner le dossier de candidature complet ainsi que
les annexes et pièces jointes avant le 30 septembre 2024
à l'adresse mail: caroline.rabet@assurance-maladie.fr
Objet du mail : candidature Prix Sandrine Riaudo 2024**

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION - Exercice N

Dépenses	Montant en euros	%	Recettes	Montant en euros	%
60 - Achats Total			70 - Ventes de produits et prestations de service Total		
602 divers achats					
606 eau - gaz - électricité					
Petit matériel					
Fournitures de bureau					
Autres					
61 - Services extérieurs Total			74 - Subventions Total		
613 location (local, salle, matériel ...)			CPAM		
615 entretien et réparations			Etat		
616 assurance			Région		
617 formation			Département		
618 documentation			Communes		
			Collectivités publiques		
62 - Autres services extérieurs Total			Entreprises publiques		
622 honoraires			Entreprises et organismes privés		
623 information, publicité			Entreprises et organismes privés		
625 déplacements, missions, réceptions			Autres (préciser : ...)		
626 téléphone, frais postaux					
628 divers prestations extérieures					
63 - Impôts et taxes			75 - Produits de gestion courante Total		
64 - Charges de personnel			Cotisations des adhérents		
641 rémunération du personnel			Dons		
647 charges sociales			Autres		
65 - Autres charges de gestion courante					
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements			78 - Reprise sur amortissements et provisions		
Résultat de l'exercice : excédent			Résultat de l'exercice : perte		
Total des charges		100	Total des produits		100
Personnel bénévole			Bénévolat		
Total			Total		

RÈGLEMENT DU PRIX RIAUDO 2024

Article 1 – Définition

Le présent règlement fixe les règles de fonctionnement et les modalités de participation au **Prix Sandrine Riaudo 2024**.

Cette démarche vise à valoriser une association en lien avec des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Elles s'inscrivent dans la politique «handicap» initiée par le Conseil de la CPAM de la Haute-Garonne.

La personne ressource du projet est :

- **Caroline Rabet, Assistante de direction**

Les questions et demandes de renseignements sur le Prix Riaudo 2024 seront traitées par mail à l'adresse : caroline.rabet@assurance-maladie.fr ou par téléphone au 05 62 73 84 01.

Article 2 – Associations et projets éligibles

Toutes les entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire et les associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie en Haute-Garonne peuvent participer au Prix Sandrine Riaudo.

Les structures doivent avoir leur siège social ou une antenne dans le département de la Haute-Garonne.

Les entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire et projets éligibles sont ceux qui viennent en aide aux personnes fragilisées du fait du handicap.

Le projet pourra être mutualisé entre plusieurs structures.

Article 3 – Modalités de participation

Pour être étudiés, les dossiers de candidature doivent respecter les critères suivants :

- dossier à retourner complet (dossier de candidature et présent règlement intérieur signé pour accord)
- **respect de consignes** (nombre de lignes notamment) pour le dossier de candidature.
- envoi du dossier PDF et des pièces (supports éventuels, budget en annexe...) par mail au plus tard le **30 septembre 2024** (date du mail faisant foi) à l'adresse : caroline.rabet@assurance-maladie.fr
- L'association est informée par mail de la bonne réception du dossier de candidature.

Article 4 – Remise du Prix

Le prix sera remis le **jeudi 21 novembre 2024 à 17h30** à l'occasion du **Prix Sandrine Riaudo 2024**.

Article 5 – Déroulement de la sélection / Mode de sélection

Le déroulement des phases de candidature et de sélection est prévu comme suivant :

- La phase de candidature permet aux structures concernées de déposer leurs dossiers jusqu'au **30 septembre 2024** auprès de la CPAM de la Haute-Garonne, organisatrice.
- Un jury de sélection se réunira à Toulouse et examinera les dossiers.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

La pertinence des missions, les missions en lien avec l'Assurance Maladie, les cibles, l'aspect innovant, les perspectives de l'association, les résultats obtenus, les partenariats, le mode de fonctionnement, la qualité du dossier de candidature.

Article 6 – Accompagnement des lauréats

Les lauréats pourront être promus auprès du réseau de la CPAM de la Haute-Garonne voire en externe auprès du grand public.

Article 7 – Droit à l'image et utilisation des supports

La participation au **Prix Sandrine Riaudo 2024** implique l'accord préalable des participants de voir leur image et leurs projets ou associations a posteriori sur tous types de supports de communication print, web, vidéo ou événementiels liés à l'opération, réalisés par la CPAM de la Haute-Garonne.

Article 8 – Acceptation du règlement et gestion du droit à l'image

La participation au Prix Sandrine Riaudo 2024 entraîne l'adhésion pleine et entière au présent règlement, et l'acceptation de l'utilisation des images réalisées pour la promotion du projet au sein du réseau de l'Assurance Maladie. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Article 9 – Engagement des lauréats du Prix Riaudo 2024 pour l'année suivante

Dans le cadre du Prix Sandrine Riaudo 2024, les lauréats 2024 s'engagent pour 2025 :

- à communiquer à la CPAM de la Haute-Garonne un bilan de l'action financée
- à illustrer les actions menées suite à l'obtention du Prix Riaudo 2024
- à être présent à la remise du Prix Sandrine Riaudo 2025
- à présenter brièvement les actions mises en œuvre via un PowerPoint (suite à l'obtention du Prix Riaudo 2024) lors de la remise du Prix Riaudo 2025

Acceptation du règlement du Prix Riaudo 2024

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter l'intégralité ; je déclare également m'être assuré(e) auprès de toutes les personnes visibles sur les supports (photographie, affiche...) de leur acceptation à l'utilisation des images, dans le cadre de la promotion du dispositif au sein du réseau de l'Assurance Maladie.

Nom de la structure _____

Nom et prénom du responsable du dossier _____

Date _____

Signature